

Lundi 20 juillet 1998

La dignité des prostituées

Yvonne Bercher, Genève

A propos de l'article intitulé «Bisbille entre deux ex-prostituées» paru dans la «Tribune de Genève» du 10 juillet 1998.

Je regrette que l'article précité occulte l'essentiel de la démarche de Mme Réal et de plusieurs de ses collègues: la création d'une nouvelle association, **ASTARTÉ**.

Depuis l'accès à la présidence d'Aspasie de Mme Nicole Castioni, plusieurs prostituées, adhérentes de la première heure, ne se sentent plus représentées par l'association précitée. Elles estiment que cette dernière fonctionne maintenant pour ses besoins propres et non plus pour ceux des prostituées. Elles ne voient pas pourquoi, en période de restrictions budgétaires, Aspasie continuerait à bénéficier de subsides de la Ville.

Mme Castioni n'est pas favorable à la prostitution. Sa ligne de conduite et ses perspectives existentielles sont la négation même de l'ouvrage accompli par Grisélidis Réal.

Le regard de Nicole Castioni sur son parcours de vie légitime complète une morale dominante qui n'a jamais été celle de Grisélidis Réal. Nicole Castioni, ex-députée et juge assesseur, tend à une intégration complète et très habile dans les institutions, dont l'appui l'aide du reste à vendre son livre-témoignage.

Toute sa vie, Grisélidis Réal a œuvré dans une perspective libertaire, de défense de la dignité des prostituées. Ses écrits, ses interventions dans la presse, son soutien à des dizaines de collègues anonymes visent à ce que les prostituées puissent vivre comme des travailleuses à part entière, et non marginalisées.

Il n'est dès lors pas surprenant que ces deux dames n'aient pas leur place dans la même association.